L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux de Chartres No. 73 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 JANVIER 1894. — 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 JANVIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Egypte aux Anglais.

Quelle faute ont commise les Français, lorsqu'ils ont laissé les Anglais s'implanter en Egypte ! Nous disons les Français, c'est plutôt à M. de Freycinet alors ministre des affaires étrangères, que nous devrions nous en prendre, ou mieux encore, à la Chambre des Députés qui a été la véritable coupable en cette affaire.

On se rappelle l'insurrection d'Arabi Pacha, le désordre qui régnait alors en Egypte. Il s'agissait de déloger le trop fameux Arabi d'Alexandrie. Il fallait en venir aux voies de faits, bombarder une grande ville. Comme toujours en France, dans les solennelles occasions les Rhéteurs se mirent de la partie, ils lancèrent de belles phrases du haut de la tribune. On fit du sentiment là où il fallait de la froide raison. On paralysa l'action du gouvernement qui n'était que trop enclin à reculer. C'était, en effet, une des premières excursions de la République dans le domaine de la politique étrangère et elle n'osait guères s'avancer sur ce terrain. On laissa donc faire les Anglais qui se hâtèrent d'en tirer profit. Ils convoitaient une proie, depuis longtemps; la France seule pouvait la leur disputer, et c'était elle qui leur offrait l'occasion de la leur emparer. Ils se ruèrent dessus avec une promptitude, une habileté à laquelle on est obligé de rendre hommage. C'étaient les sauveurs de l'Egypte, impossible de le nier; ils avaient bien le droit d'y rester pour achever leur œuvre éminemment civilisatrice.

Il est à remarquer que tout ce que font les Anglais est éminemment civilisateur. Il n'y a guères qu'eux qui s'entendent à faire progresser le monde. C'est pour cela qu'ils se permettent de l'accaparer. C'est pour son bien qu'ils agissent de la sorte. Au lieu de leur en vouloir, il devrait leur en témoigner sa reconnaissance. Quand ils ont mis le pied sur un point quelconque du globe, il n'y a plus moyen de leur faire lâcher prise. Ils ont une si haute idée de la mission qu'ils se sont donnée, qu'ils ne trouvent jamais assez civilisés les pays qu'ils ont accaparés; aussi y restent-ils indéfiniment et s'y installent ils solidement, toujours pour le bonheur de l'humanité.

Comment le gouvernement français ne prévoyait-il pas alors ce qui allait se passer ? La nouvelle route des Indes tracée, construite par un Français, malgré les Anglais, pouvant leur échapper à chaque instant, n'était-il pas de leur intérêt le plus évident de s'en emparer, de saisir l'occasion qu'ils cherchaient depuis si longtemps et qu'on leur offrait si naïvement ?

Voilà bien des années que dure l'occupation provisoire de l'Egypte, et elle est bien près de devenir définitive, si elle ne l'est déjà, toujours à titre provisoire, bien entendu. L'ordre ne règne pas encore assez dans les Etats du Khédive ; il survient toujours quelque embarras, tantôt à droite, tantôt à gauche. S'il ne se produisait plus le moindre désordre, on en susciterait quelqu'un qui exigerait la continuation indéfinie de l'occupation.

Ce ne sont plus les Abyssins, ce ne sont plus les Derviches, à l'heure qu'il est, qu'il s'agit de pourchasser, c'est le Khédive lui-même qu'il s'agit de soumettre, de réduire.

Un monstre d'ingratitude que ce khédive. Il se permet de trouver mauvaise l'organisation de son armée—œuvre des officiers anglais, officiers que les Anglais y ont envoyés et qu'il est obligé d'entretenir à ses dépens. On prétendra peut-être que le khédive a le droit d'émettre son avis sur ce qui se passe chez lui. C'est une erreur. Il est, de par sa qualité d'Egyptien radicalement incapable de rien discerner; il ne doit voir que par les yeux des Anglais et il faut bien trouver bien tout ce qu'ils font.

S'il approuvait, ce serait un homme de génie ; on ne saurait assez vanter ses talents. Du moment qu'il critique, ce n'est plus qu'un ignorant, indigne de gouverner l'Egypte. Jamais il ne lui serait venu spontanément à l'esprit l'idée de reprocher le moindre défaut aux officiers anglais. C'est une nation jalouse de l'Angleterre qui la lui a soufflée ; c'est la France. Or, cette dernière n'a plus rien à voir dans l'Egypte qui appartient aux Anglais et d'où rien ne les fera déloger. Ils y sont, ils y resteront, comme d'habitude, du reste. Et si Abbas Pasha persiste dans ses critiques, on le déposera. Le Khédive ferait plus, en effet, maître chez lui ; il ne doit plus ni approuver ni faire que ce qui plaît aux Anglais et que ce qu'ils font. Malheur à lui, s'il prétend le contraire, son procès ne sera pas long, et son arrêt sera promptement rendu. On lui dira, comme dans le *Tartuffe*, de Molière :

La maison est à nous ; c'est à vous d'en sortir.

Et il faudra bien que le Khédive se rétracte, car les autres puissances ne sont pas de taille à susciter une guerre générale pour rendre à l'Egypte l'indépendance à laquelle elle a droit vis-à-vis des étrangers, surtout des puissances européennes.

Franchement, voilà qui est bien joué; c'est une des tartufferies les plus réussies que nous connaissions dans l'histoire de la Grande-Bretagne, si féconde en traits de ce genre.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur sans ammoniaque, alun et autres ingrédients frelatant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

LA POMME DU JOUR.

Messieurs les Editeurs,

L'on prétend et l'on affirme même que notre siècle, le dix-neuvième de l'ère chrétienne et civilisée, est un grand siècle, un très grand siècle et le plus grand des siècles connus, puisqu'il est le résumé ou plutôt la somme de tous les autres siècles ; et comme nous en faisons partie, comme nous en portons un petit morceau sur nos jeunes ou nos vieilles épaules, comme nous nous nous servons tous du chemin de fer, du télégraphe, du téléphone et de mille autres merveilles modernes, nous déclarons très modestement que c'est vrai. Quant à celui qui s'élèverait en faux contre la grandeur et les progrès du XIXme siècle, prétendant que le dit siècle boite du côté moral, parce qu'il a une jambe beaucoup plus longue que l'autre, il serait tout simplement mal comme un mécréant ou comme un vieillard atrabilaire.

Dispensons-nous donc de contredire.

Il vaut mieux chanter en chœur, ou faire semblant.

Mais il est bien certain que notre siècle, surtout avec le caractère qu'il a pris dans ces derniers temps, est le siècle de tous les *droits* : non seulement de tous les droits naturels, légitimes, raisonnables, incontestables, sensés et nécessaires à la civilisation,—ce qui ne serait assurément pas un mal—mais encore de tous les droits étranges, singuliers, irréguliers, fictifs, imaginaires, absurdes ou grotesques que peut imaginer ou inventer une société malade et hystérique.—Et notez que, pour rendre la confusion plus grande et le désordre plus général, l'on cherche de plus en plus à se soustraire aux *devoirs* qui ne sont que la légitimité et la consécration des droits eux-mêmes. Que si nous n'en sommes pas encore arrivés à nier le devoir, à le déclarer inutile, faux, mauvais, bon à secouer ou à jeter au vent comme un fardeau trop lourd ou comme un habit trop vieux, c'est que la chose est..... à peu-près faite. Cela, du reste, s'appelle secouer les préjugés ; et les hautes classes sociales, au nes desquelles il ne faudrait pas brûler trop d'encens à cause de leurs vertus trop nombreuses et trop éclatantes, auraient peut être tort de croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles quand les uns ont tous les droits à exercer et les autres tous les devoirs à remplir. Car il arriverait un moment où le système de tous les droits supprimerait la morale de tous les devoirs. Cela, d'ordinaire, se produit à une fin de siècle, quand l'humanité change d'âge et de peau, sinon d'âme.

Mais quand l'homme réclame tous les droits comme son bien légitime, il serait vraiment extraordinaire que la femme ne fît pas un peu comme l'homme et qu'elle continuât à être sa compagne pour être son esclave. Est ce que ses droits ne doivent pas monter, se multiplier et s'étendre comme ceux de l'homme ? Le progrès ne serait-il point fait pour elle ? Et ne vaudrait-elle pas bien son compagnon de route, de glorieux ou de..... misère ?

Quand la femme, d'après la légende à laquelle nous croyons, vit la pomme rose à l'arbre du savoir, elle fut tentée. Et la pomme fut cueillie. Nous connaissons le châtiment, mais nous ignorons encore le remède à la curiosité. Y en a-t-il un ? Peut-être. Mais la pomme de la tentation présente, la pomme rose qui saurait à la femme sur l'arbre de notre singulier Eden, n'est certainement ni la pomme de l'amour, ni la pomme de la beauté, ni la pomme de la poésie et du bonheur. C'est tout simplement et tout prosaïquement la pomme du *suffrage universel*, une pomme qu'Eve ne soupçonnait pas, que Vénus aurait repoussée avec dédain, et avec laquelle les Normands ne voudraient pas faire du cidre. Est ce à dire que ce ne soit pas la pomme de discorde ?

Certes, nous avons le plus grand respect pour la femme, et nous la plaçons plus haut que l'homme dans le respect qui lui est dû. Elle est notre mère, notre sœur, notre femme et notre fille. Nous disons, avec le poète persan, qu'il ne faut pas la frapper, même avec une feuille de rose. La femme, pour nous, dit la tendresse, la délicatesse, la noblesse, le dévouement et le cœur. Elle est l'âme de la famille, sinon la famille. Et qui dit pas de foyer sans elle. Il n'y a point de patrie sans elle. Et s'il y a aujourd'hui une civilisation dans le monde, cette civilisation est bien plus l'œuvre de la femme que l'œuvre de l'homme. Quant aux héros, ils sont les fils de la femme.

Mais la place de la femme, par la nature de son sexe, de ses facultés et de ses devoirs, est à la maison, au foyer, dans la famille, avec le mari qu'elle inspire, avec les enfants dont elle fait des hommes ou de vaillantes épouses, avec la royauté que personne ne lui conteste et ne peut lui contester. C'est là qu'elle a tous les droits parce qu'elle y remplit tous les devoirs. Et croyez bien que son œuvre sociale, loin d'être inutile, stérile ou servile, est généreuse, féconde et rayonnante. Il n'est pas nécessaire que la femme quitte sa maison de paix et de vertu pour exercer autour d'elle, dans la cité comme dans la patrie, une influence au moins égale à celle de l'homme. La femme n'a pas besoin de prendre des culottes pour valoir mieux que l'homme.

Sa place habituelle n'est pas au dehors, dans la vie publique et politique, au club, au meeting, au plein vent, à la tribune, au forum, là où l'on parle, crie, s'injurie, intrigue, ment, trompe, trahit, déchire sa robe et sa conscience, oublie, pour les prétendus devoirs d'une bande, d'un *ring* ou d'un parti, qu'on a des devoirs plus sérieux et plus sacrés à remplir ailleurs. Cette place n'est bonne ni pour la grâce ni pour la dignité de la femme. Les condoléances et le langage n'en doivent être ni agréables ni respectueux. Toute promiscuité est immorale. Et si la femme sortait du cercle de considération qui doit être le sien, si elle prenait un rôle prétendu viril qui la ferait tomber de son piédestal de grâce et lui enlèverait le charme qui fait sa puissance et son incontestable souveraineté, elle descendrait au niveau de l'homme mauvais plutôt qu'elle ne monterait au niveau de l'homme supérieur. Pour juger assez ridiculement un rôle politique, elle se retirerait un magnifique rôle social dans lequel nous l'admirons, nous la glorifions et nous l'aimons,—le sien, du reste.

Quant à ceux qui prétendent que la femme politique, citoyenne et votante moralisera ou nettoyerait notre cité malpropre, ils doivent certainement se tromper. La femme courrait plutôt le risque de salir le bas de sa robe aux malpropretés de la cité et dans le pays d'Augias.

Est-ce à dire que nous nions à la femme ses droits, ses titres, ses facultés, ses qualités, son intelligence, et même, sur plus d'un point, sa supériorité sur l'homme ?

En aucune façon.

Il est des femmes exceptionnellement douées, possédant des facultés intellectuelles admirables, au *front* desquelles vous voyez le signe du génie, dont les yeux ont la flamme de l'inspiration ou la profondeur de la pensée, qui peuvent être et qui doivent être des savantes, des philosophes, des poètes, des peintres, des sculpteurs, des artistes, des écrivains, des auteurs, des remueurs d'idées, des apôtres de sentiment et d'héroïsme, des missionnaires de beau et d'idéal dans une société qui en a autant besoin que la nôtre ; et nous avons que ces femmes ont certainement un cerveau mieux organisé, un cœur plus large et plus généreux, des sentiments et des pensées plus nobles que les milliers de crétins qui votent dans tous les pays de suffrage universel et de démagogie. Mais qu'est ce que la supériorité de ces femmes d'élite, dont nous admirons la plume, le pinceau, le burin, le chant, la parole, la puissance et l'influence, à de comparer avec la *politicaillerie* qui abaisse, ravale et vous fait plutôt passager dans la boue que plonger dans le ciel des visions superbes et des croyances sublimes ?

En somme, en dehors de la femme véritablement chrétienne, qui doit être la femme parfaite, si nous admirons Porcia, fille de Caton d'Utique et épouse de Junius Brutus, qui se donna la mort après la perte de son époux, nous admirons encore davantage Cornélia, mère des Gracques et fille de Scipion-l'Africain.

Une dame de la Campanie, après avoir fait étalage de ses bijoux devant Cornélia, désirait qu'à son tour elle lui montrât ses richesses. Celle-ci fit alors venir ses fils et dit à la Campanienne : "Voilà mes bijoux et mes ornements."

Coruélia no rois point.

Mais elle fit les Gracques.

J. GENTIL.

LES POMPIERS FRANÇAIS.

On sait qu'à Paris le régiment des sapeurs pompiers est exclusivement militaire ; il est, en réalité, un régiment d'infanterie mis par le Ministre de la Guerre à la disposition et à la solde de la ville de Paris. Autrefois, les sapeurs-pompiers étaient recrutés dans les armes du génie et de l'artillerie ; c'est depuis 1850 qu'ils ne l'ont plus été que dans l'infanterie. Leur régiment est placé, pour le service militaire, sous les ordres du général commandant la place de Paris, et, pour le service technique, sous la direction du Préfet de Police.

L'état major occupe la caserne voisine de la Préfecture. C'est là qu'est le quartier-général. Toutes les informations télégraphiques et téléphoniques y aboutissent.

Les casernes de sapeurs-pompiers sont au nombre de douze. Quatre ont été construites en ces dernières années : celles de Chaligny, Port Royal, Grenelle, Château-Landon. Les huit autres sont celles de Jean-Jacques-Rousseau, de Montmartre, de la rue de la Mare, de la rue Blanche, du Trocadéro, du Vieux-Colombier, de Sévigné et de Poissy.

Chaque caserne loge environ cent cinquante hommes ; le personnel de service, chaque jour, se compose de 343 pompiers de piquet dans les casernes, de 72 pompiers de garde dans les postes de pompe à vapeur, de 242 pompiers dans les petits postes et enfin de 199 pompiers envoyés dans les théâtres ; les officiers de service sont au nombre de 23.

Voulez-vous connaître le nombre des bouches d'eau pour incendie ? Il est de 4 607, mais sera porté à 7 900. Ces bouches seront espacées de cent mètres en cent mètres dans toutes les rues. Il est bien entendu que tous les autres appareils d'eau installés sur la voie publique peuvent être aussi utilisés. Etes vous curieux de savoir le nombre des appareils avertisseurs ? Il est actuellement de 202. Le réseau télégraphique servant à ces appareils mesure 410,497 mètres.

On a souvent fait le tableau du départ des pompiers pour se rendre sur le lieu d'un incendie. Il est des plus émouvants dans sa rapidité. Aussitôt que le postevigie le plus rapproché de l'incendie a été avisé soit par les passants, soit par l'avertisseur, un caporal et deux servants saisissent leur casque et partent en pas de course en traînant un dévidoir,—engin très simple qui se compose uniquement de deux roues et d'un essieu portant une bobine sur laquelle s'enroulent 120 ou 200 mètres de tuyau ; en même temps, le télégraphiste du poste informe la caserne dont il relève qu'un feu vient de se déclarer ; la caserne, de son côté, prévient l'état-major.

Au bureau du télégraphe de la caserne, un caporal est en permanence ; dès que lui parvient le télégramme il fait, au moyen d'un bouton électrique, marcher simultanément toutes les sonneries : une minute après, le premier départ s'effectue ; c'est le piquet d'hommes constamment prêt à partir avec tous les engins.

En vérité, le spectacle tient du prodige. Les hommes employés au service de la pompe à vapeur couchent au dehors, tout habillés ; les chevaux sont harnachés ; la machine est sous faible pression. Au signal d'alerte, le cocher glisse le long d'une sorte de mât de cocagne et arrive près des chevaux, dont il fixe les traits ; le mécanicien, à l'aide d'un chiffon de suif d'essence, active le feu sous la chaudière ; les hommes montent sur le siège du chariot. Alors, le véhicule passe sur une plaque qui fait s'ouvrir automatiquement les portes et alimente la pompe à vapeur, qui sort au grand galop des chevaux. Un pilad, le pompier qui conduit met en mouvement une trompe d'appel dont les sons aigus se répercutent au loin, et cette machine à l'allure infernale, qui lance dans les airs une fumée épaisse, qu'éclairent dans la nuit les torches de sapeurs, qui sème sur le pavé une traînée d'étincelles, va porter un secours aussi immédiat qu'efficace.

Si le sinistre s'aggrave, d'autres départs ont lieu ; en même temps, les officiers supérieurs du régiment sont conduits sur le théâtre de l'incendie par un omnibus spécial.

Voici les instructions télégraphiées au poste vigie suivant les cas, par le caporal qui, tout d'abord, est allé en reconnaissance avec deux pompiers et un dévidoir : "Petit feu ; je m'en charge" —"Feu inquiétant ; demandez du renfort" —"Grand feu ; prévenez la caserne et le colonel"

Ce n'est pas en un jour qu'on devient un bon pompier. Il ne suffit pas d'être un brave ; il faut avoir reçu une solide instruction professionnelle. L'homme n'est pas seulement exercé à gravir l'échelle de cordes sur les toits, où il simule un sauvetage ; on l'habitue à résister à l'action de la fumée, on le fait descendre dans des caves où sont allumés des feux de paille et où il s'efforce de rester quelques secondes, une minute, deux minutes, etc., pour se familiariser, pour ainsi dire, avec l'asphyxie ; on l'habitue également à la descente dans les puits. La gymnastique joue naturellement un rôle important ; un pompier doit être rompu à tous les exercices du corps et doit avoir l'agilité d'un écureuil.

Mais, malgré cette vigoureuse éducation physique, combien de ces braves ont succombé dans l'accomplissement de leur périlleux devoir ! Sur les murs calcinés et branlants, à travers les flammes, ils travaillent sans souci du danger, et semblent prendre le feu corps à corps. Et même quand l'incendie les menace de ses langues dévorantes, ils ne reculent point. Ils arrachent des victimes au fléau destructeur, toujours énergiques, vraiment sublimes dans la fournaise ardente.

Ceux qui ont trouvé la mort dans ce combat effrayant de l'homme contre le terrible élément ont leur place dans le Livre d'or du régiment. Leur nom, je l'ai déjà dit, est inscrit dans chaque caserne. En outre, chaque matin, à l'appel, ces noms de héros sont répétés devant la compagnie, et il est répondu : "Mort au champ d'honneur !"

Somnambulisme et Fascination.

Un membre de l'Académie de médecine, M. le docteur Mesnet, vient de publier un livre des plus documentés sur le *Somnambulisme provoqué et la Fascination*. Il abonde en révélations. L'auteur a mis en pleine lumière le troublant phénomène de l'interruption ou de l'intermittence de la mémoire. "Lorsque, dit-il, la crise hypnotique est terminée, —qu'elle soit léthargique, extatique ou cataleptique, — le malade, revenu à son état normal, à la pleine possession de lui-même, n'a aucun souvenir de la période pathologique qu'il vient de traverser ; c'est une phase de son existence perdue pour lui, qu'il ne connaît point à son réveil, qu'il ne retrouvera jamais dans sa mémoire". Il en est de même du somnambule à son réveil : sa crise est pour lui ténèbres et mystère. Combien de temps a-t-elle duré ? que lui a-t-on dit ? que lui a-t-on fait ? Il n'en sait rien.

"Et cependant, ajoute M. le docteur Mesnet, il n'a pas cessé d'être en relations avec le monde extérieur, au moins dans un cercle limité ; il a marché, agi, discuté, comme s'il avait été en possession de lui-même ; il a répondu aux appels faits à sa mémoire, à son intelligence, à sa sensibilité physique et morale ; mais il n'a, été, en réalité, que l'instrument, le jouet de l'hypnotiseur, dont la volonté maîtresse et souveraine a dirigé son esprit et ses actes.....et, de tout cela, aucun souvenir ne lui reste au réveil."

Voilà qui est déjà surprenant ; ce qui l'est davantage, c'est qu'il suffira de provoquer une nouvelle crise de sommeil pour que la mémoire se réveille au moment où le somnambulisme reparaîtra. Ce que le somnambule ne savait plus il y a un instant lui reviendra aussitôt à l'esprit ; il exposera tout ce qu'on lui a dit, tout ce qu'on lui a fait, tout ce qu'on a exigé de lui. Il retrouve, dans cette autre phase pathologique, les impressions de la crise précédente.

A l'appui de ces constatations, M. le docteur Mesnet cite des observations faites avec l'aide d'un autre médecin, M. le docteur Azam. C'est donc un fait désormais nettement acquis à la science que ce phénomène de l'intermittence de la mémoire dans le somnambulisme. Mais le savant auteur ne s'en est pas tenu là dans ses recherches ; il s'est occupé aussi du phénomène de la transmission visuelle ou auditive de l'hypnotiseur au sujet.

Voici un fait :

Un jour, il place sa main gauche derrière son dos, à la disposition d'une personne quelconque, M. X...., et à l'insu de la malade soumise à l'expérience, sa main droite repose sur celle de la malade. M. X.... est alors prié d'user de lui comme d'un fil télégraphique dont il se servira quand il voudra entrer en communication avec la malade ; il n'aura qu'à toucher la main du médecin. On commence l'expérience : M. X.... adresse diverses questions à la malade, qui n'entend pas et ne répond pas ; alors, M. X.... se met au contact de la main, et le sujet répond à toutes les questions qui lui sont posées.

Une série d'exemples de fascination vient ensuite. "La fascination, dit M. le docteur Mesnet, est un trouble provoqué, au même titre que le somnambulisme hypnotique, et ces deux phénomènes se rapprochent l'un de l'autre dès leur point de départ, par une commune origine". Et ce n'est pas seulement d'homme à homme, par la pénétration du regard, que cette fascination peut s'exercer ; elle peut se produire encore sur l'être animé par un objet animé, ou mouvant ou brillant

Un cas des plus intéressants est cité par M. le docteur Mesnet : c'est celui d'un chef de gare, M. V...., qui ne pouvait fixer une plaque de cuivre, un miroir où se reflétait le soleil, une flamme très vive, sans être fasciné ; un jour, il demeura comme hypnotisé par la glace, inondée de soleil, d'un compartiment de première classe : il sauta sur le marchepied, s'accrocha à la poignée, et ce n'est qu'au bout de quelques kilomètres qu'il lâcha prise ; il battit l'air des mains et tomba dans un fossé, le long de la voie ; il se releva lui-même, courut à la station suivante, rentra chez lui par le premier train et raconta l'incident à son médecin.

Il y a, certes, dans ces faits, de quoi troubler les esprits les plus solides. Certaines personnes peuvent donc, sous une influence doginatrice, devenir de véritables automates. Elles ne sont plus que des êtres inconscients ; une volonté étrangère s'est substituée à la leur.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altérative végétaux, font de la Salsaparille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

TELEPHONE No 479
GONZALES & LAUDUMIEY
DIRECTEURS FUNÉRAIRES.
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fev 93—1 an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Décédé, le 25 janvier à midi et quart, à l'âge de 45 ans, la sociétaire Mme Vve HENRI BILLIARD, native de Thônes, Haute Savoie. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de janvier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 26 janvier à 11 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Royale No 75, entre Conti et Bienville.

Par ordre du Président,
J. M. VERGNOLE,
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
26 janv -1f

TO-KALON ! TO-KALON !
Ne buvez rien autre chose ; ma si buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
499 rue Royale, coin Toulouse.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Opélousas.—Vente des rues Waite et Lesseps—Nouvelle Orléans, 26 janvier 1894. —L'élection annuelle pour Directeurs de la Compagnie pour servir pendant l'année courante, se tiendra le LUNDI, 5 février 1894, au bureau de la Compagnie de 10 heures A. M à 2 P. M.
F. COUGOT,
Secrétaire.
27 janv—8f

Laitiers, Attention.
Houblon de brasserie pour nourrir les vaches, frais et à bon marché, sortant de la brasserie Deux dollars le chargement de huit barils de farine. Pour moins d'un chargement, on vend au même taux proportionnellement à la quantité demandée. S'adresser à
E. FERNANDEZ,
No 301 rue Dumaine,
Entre Derbigny et Roman.
26 jan—3f PP.

Le Père François d'Assise
Trappiste de Notre Dames des Neiges France.
Se souvenant de l'accueil sympathique que lui ont fait le clergé et la population lors de ses visites en France, et voulant aider à l'œuvre canonica des PP. Trappistes de Notre Dame des Neiges, annonce qu'il est de retour en Louisiane et qu'il en visitera quelques paroisses.
Dépôt à l'Académie St-Aloysius, coin Rempart et Esplanade. 24 janv—5 f

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :
Mme Mary Schmid femme de O. M. Anderson, vs son mari.—No 41 157.—Division B.
Sur motion d'Ernest J. Wenck Esq., avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de la demanderesse et pour les raisons oralement assignées
Il est ordonné, jugé et décrété que la jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 janvier 1894, soit maintenant confirmé et rendu final ; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, décrétant une dissolution d'acquêts et gains qui existaient auparavant et une séparation de biens. Il est de plus ordonné et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, pour la somme de deux mille dollars ($2,000 00) avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement avec lien et privilège sur tous les biens du dit défendeur ainsi qu'il est prévu par la loi pour les femmes mariées de préférence à tous les autres créanciers.
Il est de plus ordonné que le défendeur paie frais de cette Faire.
Jugement rendu le 17 janvier 1894.
Jugement signé le 23 janvier 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 26me jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatorze
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
26 jan—26—fev 9 23

La barque italienne "Francesco", capitaine Marraca, de Gênes, commencera son déchargement JEUDI, le 25 courant, au pied de la rue Montégut, 3me district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.
A. XIQUES,
24jan—3f 67 et 69 rue Decatur.

BOUCHERS.
Important.
—LES BATISSES DU—
People's Slaughter-House & Refrigerating Company,
Sont maintenant en pleine opération, et vous êtes invités à venir les visiter.
D. JACKSON,
Président.
21 janv—1f

EAU D'ABITA.
Faites Pesant de l'eau effervescente d'Abita.
La meilleure au monde. Légèrement aperitive. Les personnes sédentaires en devraient faire l'usage.
Vendue en pintes, litres, gallons et caisses à notre bureau et dépôt, 61 rue Carondelet.
24 nov—1an

EUROPE.
En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.
FRANK J. ORTILA & Cie.,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

Assurances et Banques.

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1894.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 16 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour servir pendant l'année 1894 :

HY TREMOULET.	O. A. SCHNEIDAU,
E. W. HUNTINGTON,	S HERNSHEIM,
A. D LANAUX,	F. POZZI,
J. B. VINET,	H. LANGE,
J. P. ZATARAIN,	G. CUSACHS,
F. E. BERNARD,	GEO LANAUX.

Et à une assemblée du Bord qui a eu lieu le 22 courant, M. GEO. LANAUX a été élu Président à l'unanimité et CHAS D. DELERY, Secrétaire.
CHAS. D. DELERY,
Secrétaire.
23 janv—7f

Compagnie d'Assurances Germania, 51 rue Camp—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1894.—A une assemblée des actionnaires tenue le 15 courant les directeurs suivants ont été élus, à savoir :

J. J. Weckerling,	A. G. Ricks,
J. Hasslacher,	Geo Liedelich,
Louis Grunewald,	John G. Meal,
Frank Vatter,	D. Barnardt,
J. E Merilh,	M. Vonderahe,
J. J. Lang er,	A. Thiesen,
P. W. Dielmann,	Val. Schwan,
J. B. Meyers,	Geo. A. Tenth.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour M. Jacob Hassinger a été unanimement élu président et M. J. E. Merilh vice-président.
ERNEST CHASSAGNOL,
Secrétaire.
23 janv—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane. —Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
Caissier.
2jan—

Au public.
Nous désirons faire savoir au public en général que notre bâtisse comprenant le Réfrigérateur est maintenant pleine opération, et nous serions heureux que vous viniez nous prouver quel leur pour y voir travailler. Notre bâtisse ayant été érigée strictement conforme aux plans approuvés par le Bureau de sanité, c'est une garantie positive que tous les animaux abattus ici sont parfaits sous tous les rapports.
Nous vous prions instamment de demander à votre boucher de la viande d'animaux tués à nos abattoirs, car nous sommes persuadés que vous la trouverez supérieure à toute autre jamais offerte au public.
D. JACKSON,
Président du People's Slaughter House and Refrigerator Company, Limited.
21 janv—1f

Des soumissions sont sollicitées :
1° Pour la construction d'une annexe au T. M. C. C. bâtisse d'une galerie de tir et d'une aire pour jeu de quilles.
2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.
3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de quilleiers et ouvrage qui s'y rattache ; le tout d'après les ordres et spécifications exigées au Bureau du secrétaire, au T. M. C. C. bâtisse No 1 rue Nord Riparia. Le secrétaire y sera visible pendant les jours de 9 h ures A. M à midi.
Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau au secrétaire. Toutes enchères ne sont reçues d'être présentes en les circonstances. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.
Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.
GEORGE C. BOHNE,
L. J. McLAUGHLIN,
J. E. FISHER Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître
L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)
Comprend la revue complète des événements de la semaine de très nombreux articles littéraires, des revues les dites revues, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halevy, Lavisse, Gérard Vogse, Brunetière, de l'Académie française ; Jules Lemaître de l'Académie française, Barnes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.
Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à un prime.
S'adresser à la librairie E. DERMIGNY, 126 W. 25th st., New York, et à sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et tous les correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimens gratuit envoyés par demande.
En demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19 déc—3m—Dim Mar Je

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.
14dec 9j—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pinces nez, Lunettes, Lorgnettes, etc.
Bureau : No 8 RUE CARONDELET.
20 jan—2 sem

VOYEZ LES
PIANOS MATHUSHEK
Patentés agrafes perfectionnées, Pattentés mains Pin, Patentés action à répétition,
VENDUS PAR - - - - - - PHILIP WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
A BAS PRIX ET A DES CONDITIONS FACILES.
Aussi, seul agent pour la vente PIANOS WEBER ET KIMBALL
2avrit—1an—dim mar ven

PERSONNEL :
John Stumps,
W. R. Robinson,
E. A. Sheaffs,
Henry Conlter,
Chris. Rolling,
Louis Gery.

PERSONNEL :
Josh Lipman,
Jules Métayé,
Wm Kastebrough,
Louis Sorrenson,
F. S. Schultis.

COMPTOIR DES BARGAINS DE DIAMANTS
JUSQU'AU PREMIER FEVRIER.
Hill.
OFFRE SON MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE
Beaux Pendants en Diamants, Etoiles en Diamants,
Broches en Diamants, Epées en Diamants,
Epinglettes en Diamants.
Aux Prix Coûtants ! Pour Réduire le Stock Aux Prix Coûtants !
113, 115 RUE DU CANAL, aussi, 78 RUE ST-CHARLES.
7 oct—3m

ADRIEN ARNAUD,
Ancien contrema